



**NON OPPOSITION SUR UNE
DECLARATION PREALABLE
DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA
COMMUNE**

Mairie de Cerny
8 rue Degommier
91590 Cerny
Tél : 01 69 23 11 11
Fax : 01 69 23 11 10

ANNULE ET REMPLACE

Dossier n°	DP 91129 26 10017
Déposé le	21/04/2025
Complété le	30/04/2025
Par	Monsieur Jérémy GONCALVES FERNANDES
Demeurant	13 rue de Montmirault 91590 CERNY
Pour	l'édification d'une clôture mitoyenne
Sur un terrain sis	19/21 rue de la Butte Ronde, 91590 Cerny
Cadastré	ZA 404 et ZA 403

OBJET : NON OPPOSITION SUR UNE DECLARATION PREALABLE

Le Maire,

Vu le Code de l'Urbanisme ;
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 22/07/2017, modifié le 19/01/2018 et le 27/09/2023 ;
Vu l'avis de dépôt de la demande affiché en mairie en date du 30/04/2025 ;
Vu la demande susvisée ;
Vu la consultation de l'UDAP 91 en date du 27/04/2026, réputé tacite favorable ;
Vu l'arrêté d'opposition sur la déclaration préalable en date du 23/06/2026 ;

Considérant que le projet prévoit la création d'un mur en parpaings crépi en limite séparative n'affectant pas l'aspect général de l'environnement ;

Considérant le recours gracieux de Monsieur GONCALVES et Mme LAFFEACH en date du 30/06/2026 ;

Considérant l'erreur d'appréciation de l'administration ;

ARRÊTE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée. Ledit arrêté est accompagné des prescriptions présentes dans les articles ci-dessous.

Article 2 : L'attention du pétitionnaire est attirée sur la nécessité de déposer une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) seulement après réalisation de l'ensemble des éléments du projet autorisé.

Article 3 : Mention de l'autorisation sera affichée sur le terrain par le bénéficiaire dès la notification de la décision d'octroi au pétitionnaire et pendant toute la durée du chantier. Le panneau doit mentionner les dispositions de l'article R 424-15 du code de l'urbanisme. Il est également affiché en mairie pendant 2 mois.

Fait à Cerny, Le 14/08/2026

Le Maire,
Marie-Claire CHAMBARET

François LACOMME
Maire adjoint délégué
à l'urbanisme

